

Circulation rue Peignaux Dame (suite)

15 juillet 2021

Deux voitures se croisent

Il n'y a pas de place pour les piétons
qui doivent fuir en avant ou en arrière

Association Bien vivre au Bois-d'Oingt



Une personne âgée avec une canne (cerclée de bleu) s'avance sur le trottoir





La personne a reculé et s'est abritée dans le renfoncement de la boulangerie-Impossible à un piéton de trouver un espace lorsque deux voitures se croisent. *Photos prises le 15 juillet 2021*



Une histoire ancienne qui attend une solution depuis 2015

- Souvenons-nous:
- En 2008, une démarche est faite auprès de la mairie du Bois-d'Oingt sur la sécurité rue Peignaux-Dame
- Le maire fait faire une étude et réalise les travaux de mise en sens unique de la rue sur la portion entre le parking de la Rencontre et la place de la Libération- en 2009, le nouveau trottoir est en place- Les voitures circulent dans le sens de l'arrivée sur la place.
- Pendant plusieurs années la circulation est fluide, avec un stop au bout de la rue PD
- En 2015, le maire et des adjoints décident de remettre cette portion de rue en double sens, pour expérimenter une zone 20, sans avoir consulté les habitants et les usagers.
- Une pétition de 265 signatures, regroupant les habitants et les usagers des commerces demandent la remise en état
- Une démarche à la mairie, sans résultat.

Des démarches à la CCBPD et à la sous-préfecture, par l'association Bien vivre au Bois-d'Oingt

- Des réponses: de la CCBPD= la responsabilité revient au maire qui a commandé les travaux
- De la sous-Préfecture : le sous-préfet a reçu la réponse du maire qui explique qu'il n'y a pas de danger.
- Le sous-préfet précise que les voitures n'ont pas le droit de rouler sur le trottoir.
- Et que les piétons doivent être à l'abri de la circulation.
- Nous avons les courriers reçus et la liste des pétitions et des courriers de protestation..

C'est pourquoi ce message d'alerte aux conseillers municipaux

- C'est bien la responsabilité du maire
- Il est bien interdit de rouler sur le trottoir
- Mais c'est impossible à respecter, quelle que soit la bonne volonté des usagers
- Et c'est impossible à faire respecter, sauf à mettre un gendarme pour régler les passages
- Remettre en sens unique reviendrait très peu cher...
- Combien de mois encore ?